

Inauguration de la placette d'équarrissage de Bielle/ Bilhères (64)

*Ici éleveurs et vautours travaillent ensemble pour une montagne propre !
C'est ainsi que s'affiche aujourd'hui, sur le portail de la toute nouvelle placette d'équarrissage, la coopération ancestrale montagnarde entre rapaces nécrophages et élevage. L'équarrissage naturel s'organise dans le respect de la loi.*

En 2015, une étude réalisée auprès des éleveurs de la Commission syndicale de Bielle – Bilhères avait mis en lumière leur intérêt pour la mise en place d'une placette d'équarrissage, alternative naturelle aux enlèvements de cadavres réglementairement assurés par une entreprise en délégation de service public, en vue de leur incinération.

Niché au cœur du domaine vital d'espèces nécrophages, le territoire de la commission syndicale est favorable à une telle implantation apportant une alternative naturelle, rapide, et commode, à l'élimination des cadavres.

Ce nouveau site est l'occasion de suivre le comportement des vautours fauves en lien avec les placettes d'équarrissage. Cette placette d'équarrissage du lieu-dit Accaus a pu voir le jour grâce au financement conjoint de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine (80%) ainsi que de la Commission syndicale de Bielle – Bilhères (20%). Le Parc national des Pyrénées a porté la maîtrise d'œuvre de ce projet. Cette démarche est conforme aux préconisations retenues par le Plan national d'actions 2017-2026.

Jean Montoulieu, président de la commission syndicale de Bielle - Bilhères,

a le plaisir de vous inviter, en votre qualité de journaliste, à l'inauguration de la placette d'équarrissage de Bielle – Bilhères

mercredi 24 Janvier 2018.

Le rendez-vous est donné à 9h00 à la salle des fêtes de Bilhères en Ossau.

Suivant les conditions météorologiques, le cheminement jusqu'à la placette s'effectuera soit en voiture, soit en voiture et à pied pour la fin du parcours (prévoir donc des chaussures et vêtements adéquats).

Merci de confirmer votre présence auprès de Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées :

Caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr - Tél : 06 30 15 99 39

